

Tarifs des actes pratiqués : ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, le tarif appliqué reste à l'appréciation

source : <http://annuaire.sante.ameli.fr>

Secteur 1 : les médecins appliquent les tarifs nationaux sans dépassements d'honoraires. Ces tarifs servent de base au remboursement de l'Assurance Maladie. Des dépassements d'honoraires ne peuvent être facturés qu'à titre exceptionnel sous conditions et ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie.

Secteur 2 : les médecins peuvent pratiquer des dépassements d'honoraires. S'ils ont adhéré à une option conventionnelle de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) ils se sont engagés à pratiquer des dépassements d'honoraires modérés. L'Assurance Maladie rembourse le patient sur la base des tarifs fixés dans la convention (tarifs secteur 1), le montant des éventuels dépassements d'honoraires restant à la charge du patient (prise en charge possible par les organismes complémentaires).

MEDECIN	SPECIALITE EXERCEE	SITE	TARIFS APPLIQUES <i>source : http://annuaire.sante.ameli.fr</i>
Docteur BILAND Guillaume	Chirurgien thoracique et cardiovasculaire	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur BINTNER Marc	Radiologue	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur BOIRON Philippe	Spécialiste en cardiologie et maladie vasculaire	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur BRAUNBERGER Eric	Chirurgien thoracique et cardiovasculaire	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur CHARLIN Cyril	Neurologue	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur CHONG SI TSAON Arnaud	Anatomo-cyto-pathologiste	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur CORRE Jérôme	Cardiologue	NORD	Conventionné secteur 1 sans dépassements
Docteur CUILIER Fabrice	Gynécologue-obstétricien	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur DARGAI Farouk	Chirurgien orthopédique et traumatologique	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur DELAMBRE Jean François	Chirurgien thoracique et cardio-vasculaire	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur DELELIS Bruno	Chirurgien vasculaire	SUD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur DELELIS PLANQUART Stéphanie	Chirurgien vasculaire	SUD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur DJAMADAR Ahmed	Anesthésiste réanimateur	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur ENCAOUA Johan	Cancérologue radiothérapeute	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur FERNANDEZ Carla	Anatomo-cyto-pathologiste	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur KASSIR Radwan	Chirurgien viscéral	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur KHANTALIN Ilya	Chirurgien vasculaire	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur MALKOUN Nadia	Cancérologue radiothérapeute	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur MARRONCLE Michel	Chirurgien urologue	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur N'GUYEN Patrick	Ophthalmologiste	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur REVEL Cédric	Médecin spécialiste en médecine nucléaire	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur SUMODHEE Shakeel	Cancérologue radiothérapeute	SUD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements
Docteur VILLEROY Frédéric	Ophthalmologiste	NORD	Conventionné secteur 2 honoraires avec dépassements maîtrisés (OPTAM)
Docteur VIVES Pierre Maurice	Stomatologiste	NORD	Conventionné secteur 1 honoraires sans dépassements